

METTET

Opération de Développement Rural

Compte-rendu de la séance d'Information et de Consultation d'Oret

Salle des fêtes
le 08 avril 2025

Présents : 28 personnes dont 2 élus et 2 agents FRW

- **Citoyens :**

Francine Wauthy
Cindy Gilson
Angélique Blavier
Grégory Duperoux
Guy Groculus
Simon Beaufayt
Adrien Mergalet
Alain Smets
Antonietta Bruno
Monique Jamin
Marc Seha
Aurore Dissy
Magali Polet
Colette Honorey
Bruno Ledoux
Vincent Thiriar
Luna Bellomo
Jean-Jacques Hauquier
Benjamin Demanet
Stéphanie Desclefs
Mathieu Lienard
Deux enfants

- **Élus :**

Françoise Léglise, Échevine en charge du PCDR
Laure-Hélène Frère, conseillère communale

- **Pour la Commune de Mettet :**
Virginie Delsaut, agent-relais communal du PCDR
- **Pour l'organisme d'accompagnement, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) :**
Amandine SENTE, Agent de Développement
Matteo PILATI, Agent de Développement

Principaux acronymes :

AD	Agent de Développement
CLDR	Commission Locale de Développement Rural
DD	Développement Durable
FRW	Fondation Rurale de Wallonie
GT	Groupe de Travail
IC	Information et Consultation
ODR	Opération de Développement Rural
PCDR	Programme Communal de Développement Rural

Mot d'introduction de Mme l'Echevine

La séance débute par un mot de bienvenue de Mme Léglise, échevine en charge du PCDR. Elle remercie les citoyens s'étant déplacés pour cette réunion, étant donné qu'une opération de développement rural ne peut être menée sans participation citoyenne.

Elle présente les Agents de Développement de la FRW qui accompagnent la Commune de Mettet, Amandine Sente et Matteo Pilati. Avant de leur céder la parole, elle invite les citoyens à participer à cette consultation dans le respect et l'écoute de chacun.

Partie « Information »

Mr Pilati débute la première partie de la présentation. Cette partie est consacrée à l'apport d'informations relatives à l'ODR avec, entre autres, ses différentes étapes et ses intervenants.

Les points abordés sont, dans l'ordre :

- l'organisme d'accompagnement de l'ODR, la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) : organisation, structure,... ;
- l'ODR et ses caractéristiques principales ;
- la diversité des thèmes et des projets ;
- les étapes déjà franchies du processus ;
- le Programme Communal de Développement Rural (PCDR) et ses 6 parties ;
- le processus participatif ;
- les raisons de se lancer dans une ODR ;
- les partenaires impliqués ;
- les informations relatives à la première ODR menée par la Commune de Mettet ;

Plusieurs citoyens ont posé des questions à ce stade :

- Une citoyenne se demande ce que signifie concrètement l'étude scientifique du diagnostic de la commune. L'auteur de PCDR est en charge de produire la première partie du futur PCDR : le diagnostic de la commune. Il est dit « scientifique et objectif » car il fait l'objet d'une étude approfondie des données statistiques et des études de différents organismes publics, de la Commune et de leur propre travail de recherche, et ce, dans toutes les thématiques qui touchent à la vie communale (démographie, urbanisme, environnement, patrimoine, mobilité, etc.). La deuxième partie du PCDR, quant à elle, synthétise tous les éléments issus de la participation des citoyens de la commune, le ressenti de terrain plus « subjectif ». La confrontation de ces deux points de vue donnera la troisième partie du PCDR, le diagnostic partagé, qui étudiera les points communs et les différences entre première et deuxième partie du PCDR.
- Une citoyenne demande ce qu'est le GAL ESEM. Un Groupe d'Action Locale est un ensemble de partenaires socio-économiques privés et publics installés dans des territoires ruraux, regroupant plusieurs communes, et chargés de la mise en place d'une stratégie de développement. Ils sont financés par des fonds européens (Leader) avec une nouvelle programmation prévue tous les 6 ans. Le GAL Entre-Sambre-et-Meuse a été actif sur le territoire de Mettet, Gerpinnes, Florennes et de Walcourt en mettant en place des actions tels que le festival 100% rural, la mise en valeur de circuits de randonnée, etc. Il n'a malheureusement pas reçu de nouveaux financements européens lors de la dernière programmation, mais il existe toujours.

Partie « Consultation »

Après cette partie de l'exposé traitant de nombreuses informations, Mme Sente propose aux citoyens présents de passer au partage de leurs sentiments quant à la vie à Oret et dans l'entité de Mettet, ainsi que l'évolution souhaitée de celle-ci.

Après avoir établi quelques règles de courtoisie et de politesse pour que les échanges se déroulent dans un climat serein, les habitants sont interrogés dans un premier temps sur **leurs visions de la vie communale**. Ils doivent partager les mots qui leur viennent à l'esprit lorsqu'on évoque le terme « vie communale ».

Les réponses des participants (simultanément notées et projetées) sont les suivantes :

- Abandon
- Economie
- Vie socio-culturelle
- Convivialité
- Isolé (transports en commun)
- Comités
- Nouvelles constructions
- Initiatives
- Ecole
- Dynamisme
- Routes communales
- Insécurité
- Agricole
- Propreté
- Cours d'eau
- Egouttage/caniveau
- Projets
- Respect des paysages
- Urbanisme
- Vitesse
- Jeunesse
- Tourisme
- Sentiers de promenade
- Etat des routes et des escaliers

- RAVeL
- Soutien aux personnes âgées/handicap
- Apiculture
- Commerce/emplois
- Patrimoine
- Intergénérationnel
- Incivisme

Ensuite, il est proposé à la population de se prononcer par rapport à **la vie à Oret et dans l'entité de Mettet aujourd'hui**. Pour lancer la réflexion, Mme Sente pose les questions suivantes : quels sont les points positifs et négatifs de la vie à Mettet ? Quels en sont les avantages et inconvénients ? Quelle fierté en retirez-vous ?

Les réactions des habitants sont alors listées dans un tableau à deux colonnes (points positifs et points négatifs). Voici le résultat de cette partie de la consultation :

Points positifs	Points négatifs
<ul style="list-style-type: none"> • Dynamisme du village (animations, initiatives, comités, côté fédérateur) ++ • Calendrier du village (publié par les comités) • Convivialité • Environnement (cadre de vie, paysage, ruralité) • Passage du chemin de Compostelle dans le village • Atmosphère globale agréable sur toute l'entité (cadre de vie) • Liens entre les citoyens • Beauté des paysages et de la commune (à préserver) • Ecole d'Oret (attractivité, fait partie de la vie du village) • Entretien du cimetière (haies, suivi de la Commune, projets) • Initiative citoyenne de préservation et rénovation du patrimoine : Sauvegarde du patrimoine d'Oret (chapelle de la place) • Peu de barrières communales aux initiatives citoyennes • Beaucoup de chemins de randonnée (GR) • Bonne offre en commerces à l'échelle de l'entité 	<ul style="list-style-type: none"> • Propreté du ruisseau • Bruit • Manque d'un calendrier des activités au niveau communal • Environnement • Circulation importante • Problème d'accessibilité à Oret (mobilité douce dangereuse, manque de transports en commun, manque de trottoirs) • Insécurité routière (manque de signalisations, vitesse, rétrécissements accidentogènes, passage de camions notamment à cause de la sablière, pas de taxe OBUS) • Urbanisation du village importante (maison moderne, appartements, perte du côté rural, village-dortoir) • Le manque d'harmonie urbanistique • Manque d'un espace de convivialité, notamment pour les enfants (plaine de jeux) • Manque d'aménagements de la place d'Oret (arbres, espace de convivialité) • Manque de mise en valeur du patrimoine ancien (villa belgo-romaine, potales, petit patrimoine, chapelles, les centres/coeurs anciens de village, soutien financier de la Commune, panneaux informatifs) • Entretien des fossés ?

Points positifs	Points négatifs
	<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'initiatives de développement d'activités culturelles de la Commune (hors folkloriques) • Manque de mise en valeur des randonnées (panneaux touristiques) • Manque de poubelles • Pas de commerce à Oret • Manque de suivi et d'entretien du mobilier public (panneaux, poubelles, bords de route) • Dépôts sauvages (impunité) • Entretien des villages (escaliers de l'église, nettoyage)

Le constat relatif à la vie actuelle posé, il est alors proposé aux citoyens de se pencher sur **la vie à Oret et dans l'entité de Mettet demain**. Mme Sente demande quelle(s) est(sont) l'(les) évolution(s) souhaitée(s) pour le village et la commune ? Et le futur à éviter à tout prix ?

Les craintes et souhaits alors émis par les villageois sont repris dans le tableau ci-dessous :

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Consultation des citoyens pour les projets d'aménagement • Ouverture de l'espace de jeux de l'école en dehors des heures scolaires • Création d'un espace de jeux extérieur pour les enfants/espace de convivialité et intergénérationnel • Fleurissement du village • Soutien communal à l'associatif local (notamment culturel) • Création de panneaux touristiques et historiques (patrimoine, sentiers) • Panneaux de sensibilisation (environnement, déchets) • Distributeur de sacs de ramassage de déjections canines • Développement d'un sentier de promenade didactique allant du monument des tirailleurs algériens vers la table d'orientation des Bruyères, le Bois d'Halloy, le cimetière et le home Louis Marie (projet du comité de la Marche) 	<ul style="list-style-type: none"> • Développement urbanistique (trop d'appartements, étalement de l'habitat) et industriel • Développement d'entreprises sur le village : augmentation du charroi lourd de passage • Sécurisation des voiries régionales refusées par la Région • Multiplication des projets éoliens sur la commune • Abandon et détérioration du patrimoine privé sur le village (mise en place d'une taxe de non-occupation) • Développement de projets à appartements/cité-dortoir • Urbanisation des terrains agricoles

Souhaits	Craintes
<ul style="list-style-type: none"> • Sécurisation de la mobilité douce (trottoirs, accès RAVeL) • Assainissement et entretien du ruisseau/entretien des égouttages, caniveaux et fossés • Sécurisation de la voirie régionale (dispositifs de dissuasion) • Sécurisation de l'accès à la salle de village (dangereux, donne sur la route régionale) • Aménagement de la Place d'Oret : verdurisation et espace de convivialité (idem pour la place de Biesme) • Accès à l'eau/création de fontaines publiques (dans le village, sur la Place notamment) (+ panneaux eau non-potable) • Développement d'activités sportives dans la salle du village (partenariat communal) • Rénovation de la salle des fêtes (peintures intérieurs et WC) • Valorisation des produits du terroir (marché du terroir dans la salle) • Communication globale des actions/activités sur l'entité • Communication autour des interpellations des citoyens à la Commune, des suivis et des retours qui y sont faits • Projet du journal du village en cours via l'appel à projets de la Fondation Roi Baudouin (histoire des lieux, personnes, relevé des comités, agenda des activités, les bons plans, producteurs locaux), à pérenniser si pas repris • Communication autour du jumelage avec Denain/création d'activités citoyennes et d'échanges entre les habitants • Réhabilitation réfléchie des bâtiments anciens • Continuité des organes de consultation citoyenne 	

Lors de cette phase de la consultation, plusieurs discussions ont été menées entre les participants :

- Une citoyenne soulève la problématique des panneaux de limitation à 70km/h placés juste avant un panneau d'entrée dans une agglomération. Cela induit que les automobilistes pensent que la traversée du village peut se faire à 70km/h alors qu'elle est bien limitée à 50km/h.
- Un citoyen se demande dans quelle mesure la cours de l'école d'Oret pourrait être ouverte en dehors des heures scolaires afin que les villageois puissent en profiter. De plus, il signale que cette dernière ne peut être aménagée à cause de son lien direct avec la salle des fêtes en location presque tous les week-ends. Madame Léglise explique que la Commune ne laisse plus accès aux aménagements des écoles à cause des dégradations récurrentes. La piste d'aménagements d'espaces publics extérieurs en lieu de rencontre est désormais privilégiée.
- Une citoyenne indique que les travaux de rénovation de la chapelle située sur la place d'Oret reprendront dès septembre. L'ASBL « sauvegarde du patrimoine d'Oret », en lien avec ce projet, sera prochainement dissoute et la chapelle retournera dans le giron communal.
- Un citoyen s'interroge sur l'état d'avancement du projet de rénovation des escaliers de l'église, compris dans une convention développement rural du précédent PCDR de la Commune. On lui signale que le dossier est encore en cours et que les escaliers du village d'Oret en font bien partie.
- Concernant la sécurisation de la route régionale, Mme Léglise indique qu'elle a rencontré le Ministre Desquesnes à ce sujet dernièrement pour lui signaler le problème. Malheureusement, la Commune ne peut pas intervenir sur des voiries régionales. Lorsqu'une citoyenne demande le placement d'un radar fixe, on lui signale que la zone de police en a un nombre limité en fonction de son budget.
- Une citoyenne signale que les toilettes de la salle des fêtes se bouche très fréquemment. Mme Léglise indique que les travaux de canalisation pour régler le problème sont imminents.
- Une citoyenne demande des informations sur le projet qui se met en place autour de l'ancien terrain de foot d'Ermeton. Un groupement d'Armentois s'est réuni pour participer à un appel à projets de la Province afin de créer un espace de jeux extérieurs. Ils ont obtenu le subside et la Commune s'est chargée de mettre en œuvre les travaux. La Commune met également à disposition, via une convention, l'ancienne buvette du football à un collectif de citoyen. Ils en ont fait un tiers-lieu « Les Petits Bonheurs », où plusieurs activités sont déjà organisées par et pour les citoyens. L'étape suivante sera l'aménagement de l'ancien terrain de football en un parc.
- Un citoyen suggère qu'il serait bien d'avoir un suivi des interpellations et des plaintes de citoyens à la Commune, notamment les réponses qui y sont données. Cela évitera les « on dit » et permettra aux citoyens d'aller directement trouver une réponse à leurs questions.
- Au sujet des bâtiments privés à l'abandon, la Commune signale qu'un projet de taxe est en cours pour limiter ce genre de problématique.
- Concernant l'urbanisme, la Commune est actuellement en train de travailler à la création d'un Schéma de Développement Communal (SDC) posant les futurs règles de l'aménagement du territoire. Ce schéma devra suivre les balises du nouveau Schéma de Développement du Territoire (SDT) de la Région Wallonne, tout en précisant

certaines aspects pour qu'il colle mieux aux caractéristiques du territoire. Ce Schéma répond, notamment, à la directive « STOP béton » de la Région, qui prévoit la fin de l'artificialisation des sols, et donc des nouvelles constructions, en 2050.

La consultation se poursuit alors par un « **travail personnel** ». Un document papier permettant une expression écrite (parfois plus aisée pour certains) est proposé aux participants. 16 d'entre eux remplissent ce document comprenant deux sections.

La première leur propose de lister les **cinq thèmes** qui leur semblent **les plus importants** de la **vie communale**. Ci-après sont listés ces thèmes en supprimant les doublons ; le côté quantitatif/récurrance des thèmes sera considéré lors des réflexions menant à la définition des thèmes des GT.

Les thèmes repris par les citoyens sont :

- Sécurité routière
- Végétalisation
- Civilité
- Propreté
- Vitesse
- Environnement
- Patrimoine
- Urbanisme
- Mobilité douce
- Mobilité
- Intérêts sociaux
- Vie culturelle
- Egouttage
- Fontaines publiques
- Liens entre les citoyens
- Rencontre
- Convivialité
- Sécurité
- Culture
- Vie associative
- Tourisme
- Communauté
- Entraide
- Entretien
- Vie socio-culturelle
- Espaces publics
- Aménagements
- Fêtes
- Espaces verts
- Beauté
- Communication
- Cohésion
- Vivre ensemble
- Transports en commun
- Enfants
- Respect
- Solidarité
- Bruits
- Economie
- Consultation citoyenne
- Urbanisation
- Sentiers
- Citoyenneté
- Dynamisme

Une seconde partie du document est consacrée à la vision du **village idéal** pour les habitants d'Oret. Il est proposé aux participants de s'exprimer en complétant la phrase suivante : « Dans mon village idéal, ... ».

Voici les différentes façons de terminer cette phrase pour les participants :

- *Place plus grande pour la mobilité douce, espaces de rencontres pour les citoyens, une borne publique de recharge pour les véhicules électriques, amélioration de l'égouttage, limiter la vitesse sur la voirie régionale, limiter les nouveaux appartements, murs entretenus (symbole du village).*

- *Un café de rencontres pour vivre sur la place, végétalisation de la place, panneaux touristiques, développement des rencontres festives.*
- *Lieu où la convivialité et le respect des citoyens sont présents, je suis consulté lors de projets communaux.*
- *Chacun connaîtrait son voisin, y compris les nouveaux venus, il y aurait une église, une commune, une école primaire, une épicerie (et journaux), une fête de village, des trottoirs, un espace de rencontre arboré et fleuri (enfants, seniors), des partages de moments importants qui font la vie d'une communauté, le lien, impliquer chacun (selon sa volonté) dans des activités citoyennes qui créent l'identité et le lien (nettoyage, projet).*
- *La route régionale ne sépare pas le village en deux, la fête bat son plein, la culture et l'histoire sont au centre du village, les routes sont sans danger pour nos enfants.*
- *Que chacun soit heureux d'y vivre ensemble.*
- *Les enfants, parents, grands-parents s'épanouissent, se réunissent dans des lieux sécuritaires, propres. Le patrimoine est mis en avant ainsi que l'histoire du village, la place serait aménagée, il y aurait des trottoirs, pistes cyclables, accès sécuritaires au RAVEL.*
- *Il y aurait plus de sécurité, une aire de jeux ou de rencontre, un entretien du village plus qu'une fois par an. Point de vue sécurité, des radars mis en place à certains endroits ou des casses-vitesse...et bien d'autres choses...*
- *Calme, harmonie, il y aurait de la communication entre la Commune et les citoyens du village, et entre les villages de l'entité.*
- *Il y a du dynamisme, du respect, des rêves et des projets. Il y a une vie sociale, culturelle, festive, une valorisation des traditions, du passé pour aller vers demain. Mon village est acteur de lui-même, rempli d'ondes positives...Oret est mon village idéal du quotidien, et que cela continue avec la collaboration de tous, élus et citoyens !*
- *Une place centrale conviviale, commerce de proximité, espaces verts dans le centre, circulation routière minimale, bruits réduits, activités sociales et festives.*
- *Vivre-ensemble et sécurité, développement de la culture, conservation du patrimoine, possibilité de déplacements en transports en commun, pas d'éoliennes.*
- *Un village convivial où des jeunes et moins jeunes puissent se rencontrer, s'enrichir et s'entraider, où les comités restent à l'écoute les uns des autres, où l'on puisse se déplacer en sécurité et voir s'épanouir nos petits.*
- *Eviter une urbanisation et densité excessive, préservation du paysage et de la zone agricole (pas d'éoliennes), aménagement d'une zone pour les enfants, banc pour s'asseoir, le maintien de la convivialité et solidarité, que le village reste rural et ne devienne pas une cité dortoir avec plein d'appartements et sans champs, qu'il n'y ait pas d'éoliennes.*
- *Un village fleuri, lumineux, artisanat local, avec une mobilité sécurisée aux abords de l'école, des trottoirs, des vélos, des enfants qui courent et jouent dans un espace de convivialité. Un village respectueux, avec des poubelles, des fossés propres, les voiries et bords de routes entretenus, des villageois heureux, de l'agriculture local et valorisée, un patrimoine entretenu et mis en valeur.*
- *Il y aura un lieu de convivialité sécurisé, adapté à tous les publics dans lequel la vie sociale (associative/culturelle) pourrait se développer.*

Sur ce même document, il était également proposé de faire part de sa **priorité** pour son **village idéal**. Voici les 12 priorités formulées :

- Arborer la place d'Oret.
- Arbres sur la place d'Oret.
- Où je peux me promener en toute sécurité dans un paysage sans déchets.
- Connaître son voisin, la propreté appelle la propreté, assurer l'entretien et le suivi de ce qui existe.
- La sécurité routière.
- Entretien du village et lieu de rencontre pour petits et grands (vitesse !).
- Rester rural, à dimension humaine, citoyenne, priorité à la dimension locale dans tous les projets.
- Une cohésion entre habitants, une entraide, des rires, de l'amitié...du positif tout simplement !
- Garder l'âme du village, éviter que le village soit coupé en deux par une route très fréquentée.
- Garder un caractère rural et donc veiller à prendre des décisions sensées et à long terme (éoliennes !?).
- Des offres pour se mouvoir vers la ville ou les gares, respect du patrimoine agricole, où il fait bon d'élever une famille.
- Un centre culturel, une académie de musique, un soutien aux asbl qui permettent l'accès au théâtre.

Cette dernière mise à contribution des participants clôture la partie « Consultation » de la soirée.

Clôture de la séance

Après cette dernière possibilité d'expression, les Agents de Développement présentent les suites de l'ODR.

Un document d'évaluation de la réunion est distribué aux participants pour qu'ils puissent donner leurs avis sur cette dernière. 15 formulaires ont été remplis et remis aux AD (voir annexe).

Mme Légise conclut la réunion en remerciant les participants et elle invite l'assemblée à partager le verre de l'amitié.

Pour le Bureau Régional ESEM
de la Fondation Rurale de Wallonie

Amandine SENTE – Matteo PILATI
Agents de Développement

Fondation Rurale de Wallonie

Equipe Entre-Sambre-et-Meuse
Amandine SENTE – Matteo PILATI
Rue de France, 66 - 5600 Philippeville
Tél 071 66 01 90
A.sente@frw.be ou m.pilati@frw.be

Annexe : Evaluation de la séance par les citoyens

Ci-dessous, les résultats de l'évaluation réalisée par 15 participants à la séance d'IC d'Oret.

A la question 1 'Avez-vous le sentiment que vous avez pu exprimer vos idées et qu'elles ont été écoutées ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« absolument »). Certains participants mettent en avant le sentiment d'écoute, de bienveillance et de partage. D'autres remercient le temps de parole disponible pour chacun.

A la question 2 'Que pensez-vous de la répartition entre le temps consacré à l'Information et le temps consacré à la Consultation ?' :

Tous les participants répondent par l'affirmative (« bonne répartition »). Un citoyen signale qu'il aurait souhaité recevoir le questionnaire plus rapidement.

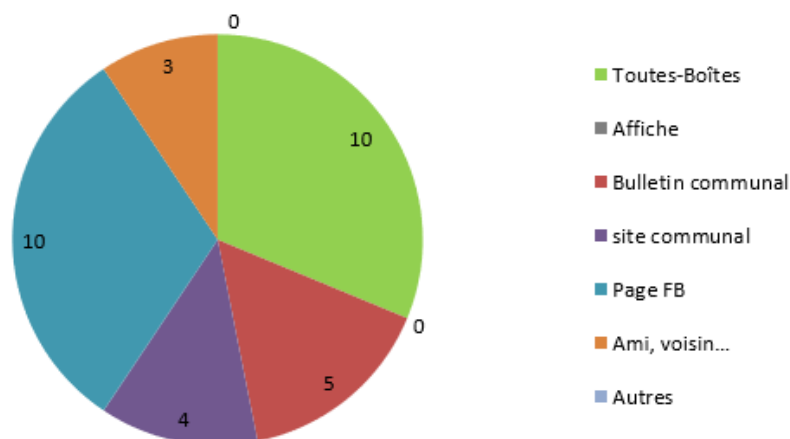
A la question 3 'Avez-vous trouvé intéressant d'écouter les avis des autres participants à la réunion ?' :

La totalité des participants répondent par l'affirmative, en signalant, entre autres : l'importance d'avoir une oreille attentive pour les avis de toutes les générations, le partage des idées de tous sans pour autant être tous d'accord, les préoccupations similaires pour les habitants d'un même village.

Grâce à la question 4, on obtient des informations sur la façon dont les gens ont appris la tenue de la soirée :

On observe, grâce au graphique ci-joint, que ce sont le toutes-boîtes et la page Facebook communale qui sont les plus « efficaces » pour cette séance d'information et de consultation (10), suivi par le bulletin communal (5), le site internet communal (4) et le « bouche à oreille » (3).

Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation de la réunion ?



L'appréciation générale peut être qualifiée de **positive** comme le montre ce dernier graphique, avec 8 appréciations très positives et 6 positives et 1 mitigée.

Quelle est votre appréciation générale ?

